

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1183

présenté par

M. Reda

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 31 QUINQUIES, insérer l'article suivant:**

Au 1^{er} septembre 2021, le Gouvernement remet un rapport au Parlement relatif aux difficultés rencontrées par les métropoles pour recruter des agents de police municipale et les solutions pouvant permettre d'y remédier.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement prévoit la remise au Parlement d'un rapport relatif aux difficultés rencontrées par les métropoles pour recruter des agents de police municipale et les solutions pouvant permettre d'y remédier.

Il sera notamment question de la métropole du Grand Paris qui connaît d'ores et déjà de grandes difficultés afin de réaliser les recrutements d'agents de police municipaux.